Modèles de rendement langagier Français – 10^e année Français langue première

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA LEARNING)

Alberta. Alberta Learning. Direction de l'éducation française. Modèles de rendement langagier – Français langue première : 10° année

ISBN 0-7785-1082-4

1. Français (Langue) — Étude et enseignement (Secondaire) – Alberta.

I. Titre

PC2068.C2.A333 2000 440.707123

Cette publication est destinée au/aux :

Élèves	
Enseignants	✓
Administrateurs (directeurs,	✓
directeurs généraux)	
Conseillers	✓
Parents	
Grand public	
Autres	

Copyright © 2000, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning. Alberta Learning, Direction de l'éducation française, 11160, avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5K 0L2, Téléphone : (780) 427-2940, Télécopieur : (780) 422-1947, Adel : def@edc.gov.ab.ca

Alberta Learning autorise la reproduction de la présente publication à des fins pédagogiques et sans but lucratif.

Remarque: Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Nous nous sommes efforcés de reconnaître ici toutes nos sources et de nous conformer à la réglementation relative aux droits d'auteur. Si vous relevez certaines omissions ou erreurs, veuillez en informer Alberta Learning afin que nous puissions y remédier.

Contenu

Introduction

Présentation générale

- 1. Buts et public cible
- 2. Domaines langagiers visés aux différents niveaux scolaires

Lignes directrices

- 1. Vision de l'apprentissage et de l'évaluation
- 2. Critères de réussite personnelle

Projet de lecture

- · Guide de l'enseignant
- · Matériel de l'élève
- Exemples de travaux d'élèves
- Notes pédagogiques

Introduction

Présentation générale

1. Buts et public cible

Ce document est une composante de l'ensemble pédagogique intitulé *Modèles de rendement langagier*. Cet ensemble a été conçu dans le but de servir à la fois d'appui à la mise en œuvre du programme d'études de Français de 1998 et à l'approfondissement des pratiques évaluatives. Il est le fruit d'une étroite collaboration entre la Direction de l'éducation française, la Student Evaluation Branch et divers conseils scolaires de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

Cet ensemble est destiné à deux publics :

- les enseignants, les conseillers pédagogiques et les administrateurs scolaires des programmes de français langue première. Dans ce cas, l'ensemble *Modèles de* rendement langagier pourra :
 - alimenter une réflexion sur les pratiques évaluatives;
 - favoriser la mise en œuvre de la vision de l'apprentissage et de l'évaluation qui sous-tend le Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12);
 - servir de point de référence pour établir le niveau de rendement des élèves à partir de modèles.
- *les futurs enseignants*. Dans ce cas, l'ensemble *Modèles de rendement langagier* pourra :
 - appuyer l'apprentissage de pratiques évaluatives qui respectent la mise en œuvre de la vision de l'apprentissage et de l'évaluation qui sous-tend le Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12).

En s'adressant à ces deux publics, l'ensemble *Modèles de rendement langagier* veut favoriser :

- une plus grande harmonisation entre l'apprentissage et l'évaluation;
- le développement d'une perspective commune entre les divers intervenants en milieu scolaire

Pour atteindre ces buts, l'ensemble *Modèles de rendement langagier* présente pour chaque niveau scolaire :

- un *Guide de l'enseignant*, qui renferme la description d'un projet dans un domaine langagier donné, les résultats d'apprentissage visés, les directives à l'enseignant et les critères de notation;
- le *Matériel de l'élève*, comprenant les directives, les textes et tout le matériel dont les élèves ont besoin pour réaliser le projet;

- des *Exemples de travaux d'élèves*, c'est-à-dire des travaux authentiques d'élèves évalués selon des critères de notation précis, et accompagnés de commentaires. Ces travaux sont présentés à l'écrit ou sur cassettes audio ou vidéo, selon le domaine langagier visé;
- des *Notes pédagogiques*, qui incluent d'une part, l'analyse de la situation évaluative du point de vue de l'enseignant et d'autre part, l'analyse des résultats obtenus par les élèves ainsi que des pistes pédagogiques.

2. Domaines langagiers visés aux différents niveaux scolaires

Dans le cadre de ce projet sur les *Modèles de rendement langagier*, nous avons ciblé les domaines langagiers qui semblaient le mieux répondre aux besoins des enseignants dans l'ensemble d'un cycle scolaire.

Premier cycle de l'élémentaire

• Première année :

- Communication orale : écoute (visionnement d'un dessin animé *Le loup Loulou*)
- Communication orale : exposé (un sondage)
- Lecture (texte narratif livret au choix)
- Écriture (texte narratif *Pico, la coccinelle*)

• Deuxième année :

- Lecture (description thème : les bestioles)
- Écriture (description/imaginaire *Une bestiole très bizarre*)

· Troisième année :

- Communication orale : écoute (discours expressif/narratif *Un rôle important*)
- Communication orale : exposé (discours narratif *Un hamster taquin*)

Deuxième cycle de l'élémentaire

· Quatrième année:

- Lecture (description *Le geai bleu*)
- Écriture (description/comparaison *Je compare le geai bleu à la mésange à tête noire*)

· Cinquième année:

- Communication orale : écoute (description *Expédition au pôle Nord*)
- Écriture (texte narratif *Une aventure sans pareille*)

· Sixième année :

- Lecture (texte narratif *Alerte à l'Insectarium*)
- Communication orale : interaction (discours expressif/argumentatif *Alerte à l'Insectarium*)

Premier cycle du secondaire

· Septième année :

- Lecture (texte problème et solution – thème : la violence dans les écoles)

· Huitième année :

- Écriture (texte problème et solution – thème : la violence dans les écoles)

· Neuvième année:

- Communication orale : écoute (visionnement d'un reportage Le phénomène hip-hop)
- Communication orale : interaction (discussion du phénomène hip-hop)

Deuxième cycle du secondaire

· Dixième année:

- Lecture (extrait d'une pièce de théâtre : *Florence*)

· Onzième année:

- Écriture (texte d'opinion – thème : la condition des jeunes dans la société d'aujourd'hui)

· Douzième année :

- Communication orale : écoute (pièce de théâtre : *Tartuffe ou l'Imposteur*)
- Communication orale : interaction (discussion sur des sujets d'actualité)

Des enseignants, des membres de la Student Evaluation Branch et des membres de l'équipe de français de la Direction de l'éducation française ont formé équipe pour élaborer les tâches évaluatives présentées dans cet ensemble pédagogique. Les enseignants en question ont participé à une formation pédagogique s'échelonnant sur un an et ayant pour but l'appropriation du programme d'études de français de 1998.

À la suite d'une mise à l'essai de divers aspects du programme d'études en salle de classe, les élèves ont réalisé les tâches évaluatives à la fin de l'année scolaire. La sélection et l'annotation préliminaires des travaux des élèves ont été effectuées conjointement par des membres de l'équipe initiale. Les membres de l'équipe de français de la DÉF ont finalisé ce document.

Lignes directrices

1. Vision de l'apprentissage et de l'évaluation

Ce document contient une tâche dont les résultats d'apprentissage peuvent faire l'objet d'une évaluation sommative de fin d'étape ou de fin d'année scolaire. Cette tâche évaluative s'inscrit dans des projets de communication (voir la section *Guide de l'enseignant*). Elle vise à évaluer les apprentissages des élèves de dixième année en lecture. Cette tâche reflète la **vision** de l'apprentissage-évaluation qui sous-tend le programme de français de 1998. De ce fait :

- elle est précédée d'une phase au cours de laquelle les élèves ont réalisé les apprentissages nécessaires pour aborder cette tâche avec confiance;
- elle respecte les caractéristiques du contexte dans lequel les apprentissages ont eu lieu;
- elle est **complète**, car elle présente les trois étapes du processus de l'habileté visée, soit la planification, la réalisation et l'évaluation du projet par l'élève et par l'enseignant (bilan des apprentissages);
- elle est **signifiante**, car elle tient compte de l'intérêt des élèves et de leur développement cognitif;
- elle est **complexe**, car elle exige des élèves qu'ils déterminent quelles connaissances utiliser (quoi), dans quel contexte (pourquoi et quand) et, finalement, quelle démarche utiliser pour appliquer ces connaissances (comment).

La tâche évaluative permet ainsi aux élèves de faire le point sur leurs apprentissages. Cette tâche permet aussi à l'enseignant de décrire le niveau de performance de chaque élève (voir la section *Exemples de travaux d'élèves* selon le projet de communication visé).

Pour que toute pratique évaluative soit complète, elle doit idéalement être accompagnée d'une phase de réflexion par l'enseignant. C'est pour cette raison que ce document contient également des modèles d'analyse se rapportant aux diverses étapes de la situation évaluative :

- Le premier modèle décrit les réflexions d'un enseignant qui vérifie jusqu'à quel point il respecte les critères de réussite personnelle qu'il s'était fixés avant de proposer la tâche aux élèves (voir *Critères de réussite personnelle* présentés ci-après et la section *Modèle d'analyse de la situation évaluative* dans *Notes pédagogiques* en lecture, pages 1 à 4).
- Le deuxième modèle décrit **l'analyse en profondeur des résultats obtenus par les élèves** afin de mieux comprendre leur rendement. C'est également l'exemple d'un enseignant qui jette un regard critique sur ses pratiques d'enseignement afin de mieux répondre aux besoins de ses élèves (voir la section *Modèles d'analyse des résultats obtenus par les élèves* dans *Notes pédagogiques* en lecture, pages 5 à 10).

2. Critères de réussite personnelle

Avant d'élaborer la situation évaluative, l'enseignant se donne des critères qui guideront sa planification. Voici des exemples de critères :

- a) la situation évaluative doit être précédée d'une phase d'apprentissage *(vision de l'évaluation)*;
- b) la situation d'évaluation doit mettre en évidence le produit et le processus *(vision de l'évaluation)*;
- c) la tâche proposée doit être représentative des apprentissages effectués et du contexte dans lequel les apprentissages ont eu lieu (vision de l'évaluation et chances de réussite);
- d) les buts poursuivis doivent être clairs pour les élèves *(chances de réussite et valeur de la tâche)*;
- e) la tâche doit s'inscrire dans un projet de communication et elle doit être signifiante afin de permettre aux élèves de donner le meilleur d'eux-mêmes (défi à la mesure des élèves et valeur de la tâche);
- f) la tâche doit être construite de manière à représenter les trois étapes du processus à suivre pour la réaliser (planification, réalisation et évaluation);
- g) l'outil d'évaluation doit concorder avec l'objet d'évaluation.

Une fois la tâche planifiée, ces critères lui permettront de porter un jugement sur son **efficacité à planifier** une telle situation et sur **le contexte** dans lequel s'inscrit la tâche.